

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1951

LA VIE ADMINISTRATIVE

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 12 décembre, sous la présidence de S. E. le Docteur Materi, ministre d'Etat, Premier Ministre du Royaume de Tunisie par intérim.

Le Conseil a ratifié les décisions provisoirement prises par le Conseil interministériel du 23 novembre 1951. Il a procédé ensuite à l'examen des affaires courantes.

LA VIE FINANCIÈRE

Au cours du mois de décembre, les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance ont continué et terminé leurs opérations de distributions de prêts de semences. Celles-ci ont été achevées en fin de mois dans le caïdat de Zaghouan, qui avait bénéficié d'un contingent supplémentaire. A la date du 15 décembre, 222.500 quintaux de blé dur avaient été distribués à titre de prêts et 19.000 quintaux vendus à titre de semences; en ce qui concerne les orges, 222.000 quintaux avaient été distribués à titre de prêts et 6.000 quintaux vendus comme semences.

Les ventes à la consommation se sont poursuivies normalement, tout particulièrement dans le Sud et dans les régions alfatières.

Les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance ont pu assurer le ravitaillement en orge grâce à des importations d'orges marocaines et algériennes de très belle qualité.

En ce qui concerne les groupements agricoles qui comptent 115 tracteurs représentant une force de plus de 4.000 CV, quatre chantiers supplémentaires et groupes mobiles ont été mis en action au cours du mois de décembre pour assurer les travaux nécessaires aux dernières emblavures. L'effort des groupements s'est exercé tout particulièrement dans la vallée de la Medjerdah (région de Medjez), ainsi que dans les régions de Gafour, Zaghouan, Pont-du-Fahs, etc. Des groupes mobiles ont, en outre, opéré dans la région de Kairouan, afin de permettre aux agriculteurs dépourvus de moyens de labour, d'assurer leurs ensemencements.

De plus, les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance ont mis en route deux nouveaux groupements pour complantations arbustives, l'un

dans la région de Sidi-bou-Zid (plantations sur terres collectives), l'autre dans la région du Cap-Bon (plantations sur propriétés privées).

* * *

A l'Office Tunisien de Cotation des Valeurs Mobilières, une grande activité s'est manifestée en début de mois pour diminuer progressivement à partir du 12 décembre. La valeur boursière des titres échangés pendant cette période a atteint le montant de 8 millions 308.410 francs contre 13.750.000 francs au cours du mois précédent.

* * *

Dans le domaine économique et social, la Direction des Finances a poursuivi diverses études, relatives notamment :

- à la réorganisation des services de la Ghaba du Nord,
- à l'extension dans la Régence de la législation métropolitaine en faveur de l'enfance délinquante,
- et à l'octroi de garanties supplémentaires aux accidentés du travail.

LA VIE SOCIALE

Au cours de la deuxième quinzaine de décembre, il a été procédé aux élections des représentants du personnel et des entreprises au sein de la Commission d'Etudes Sociales des Services Concédés, le mandat des délégués en exercice venant à expiration. Les opérations se sont déroulées normalement à la diligence des services intéressés de la Direction des Travaux Publics.

* * *

Un décret du 13 décembre 1951 a institué un régime obligatoire de prévoyance au profit du personnel des entreprises concessionnaires de production, transport et distribution de gaz et d'électricité : Défini par une convention conclue entre les représentants des entreprises et de leurs personnels à la Commission d'Etudes Sociales créée par le décret du 23 juin 1949, ce régime a été approuvé par un arrêté commun du Directeur des Finances et du Directeur des Travaux Publics en date du 14 décembre. Le texte de la convention déterminant les dispositions désormais applicables en la matière, a été publié au Journal Officiel Tunisien du 18 décembre 1951. L'institution couvre les risques d'intervention chirurgicale, de longue maladie et de décès, suivant des modalités étudiées en vue d'assurer le maximum de sécurité aux travailleurs en cause et à leur famille.

LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Comme le laissait présager le mois de novembre, celui de décembre a été marqué en Tunisie par de nombreuses activités intellectuelles, généralement de haute qualité.

Le cycle des conférences, notamment, a été inauguré par M. Lio-

tard, qui, ancien chef de l'expédition française au Pôle Sud, a traité au Palmarium, devant un auditoire enthousiaste, d' « Un an en Terre Adélie ».

A l'Alliance Française, M. Pierre Clarac, inspecteur général de l'enseignement français à l'étranger, a traité successivement trois sujets : « Péguy, poète de l'Espérance », « L'inquiétude de La Fontaine » et « Le Soulier de Satin », de Claudel.

Au Lycée Carnot, le D^r Caruana a parlé du « Nourrisson et de sa famille », tandis que, peu après, MM. Charles Saumagne et Giuseppe di Logu instauraient une « Conférence d'études sur l'unité européenne ».

Pour le compte de l'Essor, M^r Raoul Darmon, dès le début du mois, avait brillamment évoqué « le sac et la corde au vieux pays des Beys », avec tout le talent et le savoir d'un vieux criminaliste.

* * *

Sur la scène du Théâtre Municipal, une saison exceptionnellement illustrée se poursuivait par les représentations de « Thaïs », du « Roi malgré lui », œuvre trop peu connue du compositeur français Chabrier, de « Roméo et Juliette », de « Faust », de la « Bohème », et surtout de « Così fan Tutte », de Mozart, œuvre charmante brillamment rajeunie et remise en scène par M. Georges Hirsch, à la diligence de M. Lamy.

On notait également une représentation de « Gismonda », de Victorien Sardou, avec une mise en scène de Mme Fatma Rouchdy et la participation des ballets Gregor et Vany.

Les Galas Karsenty ont présenté ce grand succès parisien « La Petite Hutte » d'André Roussin, avec Odile Versois et Alfred Adam.

De son côté, l' « Essor » réalisait « Dieu le Savait », ou « La Vie n'est pas sérieuse », d'Armand Salacrou.

Sur la scène de l'Alliance Française, Jacques Toulza, Maurice Audran et leur troupe théâtrale de Radio-Tunis donnaient avec beaucoup de conscience et de talent, en dépit de faibles moyens techniques, « Britannicus », de Jean Racine, devant un public scolaire compréhensif et reconnaissant.

La « saison » théâtrale du mois s'est terminée triomphalement par trois spectacles donnés à Tunis par le corps de ballet du Marquis de Cuevas, tous les trois également appréciés par un public assidu et vibrant.

Les concerts municipaux se sont poursuivis par un festival Beethoven, au cours duquel M. Victor Cloetz tenait le pupitre, tandis que le pianiste et compositeur Pierre Sancan exécutait au piano des soli.

Les Jeunesses Musicales de France, pour leur compte, ont fait entendre à leur auditoire habituel de jeunes le grand pianiste Vlado Perlemutter, avec des commentaires appropriés.

Un récital Nico Feldmann a également eu lieu.

Le monde pictural a été particulièrement actif. Outre une exposition, à la Galerie Sélection, d'œuvres attachantes de Mme Hélène Marre, présidente à Paris de l'Union Féminine Artistique Internationale, notons les manifestations suivantes :

- Au « Petit Matin » : Aquarelles de Mme David.
- Chez Canto-Durrieu, rue de Serbie : peintures de Mme Cannaut-Utz.
- A l'Automobile-Club : œuvres de Jean Simon.
- Chez Mauri, avenue Roustan : gouaches et gravures de Laure Guerriera.
- A la « Presse » : Ode Rubens et Ed. Benmussa.
- A l'Alliance Française : portraits de Mlle Henriette Tommy-Martin.
- A l'Art Pictural : paysages provençaux de Giraudon.

Enfin, à l'Alliance Française, sous le patronage de la Direction de l'Instruction Publique et des Beau-Arts, et en l'honneur du bi-millénaire de la capitale française, une exposition de haute tenue, intitulée « Visages de Paris », et groupant des œuvres caractéristiques d'auteurs connus, célébrant la grandeur de la ville-lumière.

La décentralisation poursuit son chemin dans le domaine pictural : témoin ce « salon de la banlieue Sud, ouvert à Hammam-Lif sous le patronage des 5 municipalités intéressées.

Notons encore à Sousse une exposition des pastels de Léa Chapon; à Bizerte, celles de Emile Milhet (Savoie, Pays Basque et Tunisie) et Rouy.

Dans le domaine particulier de la céramique, se sont trouvées ce mois-ci en concurrence à Tunis les expositions, également agréables, de Nello Lévy et de Elot. André Chemla, pour sa part, a présenté ses œuvres au « Palais de l'Orient », sur les Champs Elysées, à Paris.

Signalons enfin l'institution d'un dîner des peintres, bi-mensuel, quelque part derrière la Porte de France.

* * *

En matière littéraire, rappelons que le prix de poésie de « Périples » (d'un montant de 10.000 fr.) sera décerné au cours du mois de février prochain.

Signalons enfin, une fois de plus, les excellentes projections hebdomadaires faites par l'Alliance Française, de films culturels français, qui font honneur au goût et à l'éclectisme de ceux qui sont appelés à les choisir et à établir les programmes de ces brèves représentations.